

À PROPOS DE *METLOSEDUM*, MELUN, DANS LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CONQUÊTE DES TERRITOIRES GAULOIS PAR ROME

Par Silvio LUCCISANO

Mots-clés : Antiquité romaine, Gaule cisalpine, Gaule transalpine, Gaulois, guerre des Gaules, Jules César, *Massalia*, Marseille, Melun, *Metlosedum*, migration des Cimbres et des Teutons, navigation antique, pont sur la Seine, protohistoire celtique, Romains, Rome, Sénons, Tite Live.

Résumé : Les faits historiques ayant conduit Rome à annexer les différents territoires gaulois, d'abord en Italie, puis de l'autre côté des Alpes, sont brièvement rappelés dans cet exposé. L'incidence de ces conquêtes, et en particulier celle de Jules César, sur le lieu qu'il appelle *Metlosedum*, est analysé ici par rapport au récit qu'il en donne dans le livre VII de la guerre des Gaules.

- La région à la protohistoire
- Melun (*Metlosedum*) à l'époque gauloise
- Rome et la conquête des territoires gaulois
- Rome et la Cisalpine
- Rome et la Transalpine
- La période avant la guerre des Gaules (- 118 à - 58)
- La guerre des Gaules
- Labienus à Lutèce
- Et après ?

En Europe occidentale, l'histoire des relations entre la République romaine et les Gaulois s'étale sur plus de quatre siècles. Avant leur annexion définitive par Rome, les territoires gaulois transalpins¹ vont connaître, au cours de cette période, de nombreuses mutations économiques, politiques et culturelles qui modifient en profondeur les habitudes de vie des habitants et transforment le paysage. Au fur et à

mesure de leur passage sous l'administration romaine, des sites gaulois, dont bien souvent nous ignorons le statut, seront ainsi soit progressivement abandonnés, soit transformés en agglomérations. Ce sera le cas de *Metlosedum* - Melun - dont l'occupation gauloise laissera la place vers le changement d'ère à une bourgade romaine.

La région à la protohistoire

Les fouilles d'archéologies préventives effectuées à l'occasion des décapages de grandes surfaces autour de l'actuelle agglomération melunaise, ont permis la mise au jour de nombreux établissements ruraux au statut souvent indéterminé et dont l'occupation remontait souvent à l'époque de La Tène², voire avant. Ceci laisse entrevoir que la région a connu une occupation dense et déjà structurée au cours du premier millénaire avant notre ère.

¹ Les territoires gaulois transalpins sont situés dans la partie occidentale des Gaules, à l'opposé des territoires cisalpins de l'Italie du nord.

² La culture de La Tène, ou second âge du fer, est une culture archéologique qui se développe en Europe entre environ les années 450 et 25 av. J.-C.

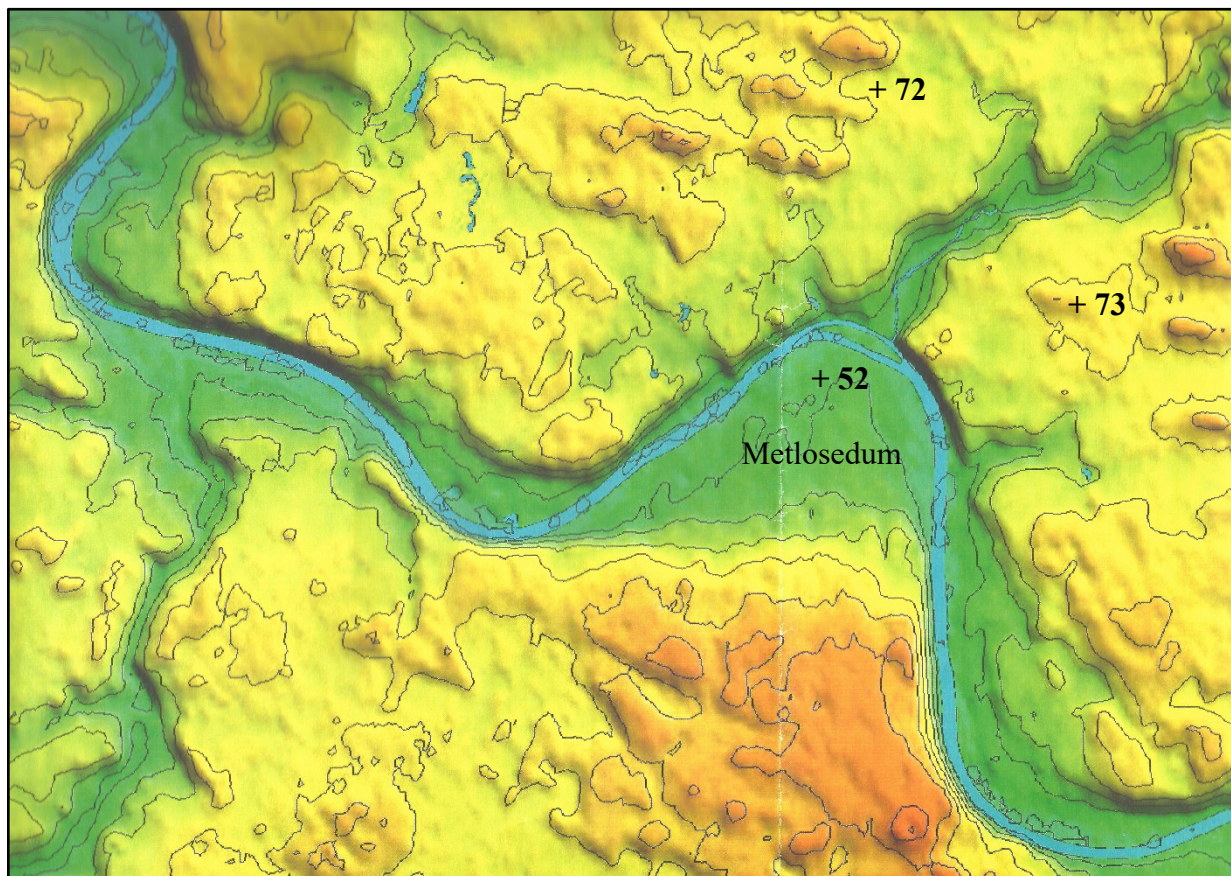


Fig. 1 : Carte topographique de la région melunaise montrant les méandres du fleuve et les reliefs qui l'entourent. © GRAS.

Melun (*Metlosedum*) à l'époque gauloise

Ce n'est pas un hasard si le site sur lequel s'implante l'agglomération de *Metlosedum* est fréquenté depuis la plus haute Antiquité. En effet, sur des kilomètres en aval et en amont de Melun, les coteaux de la rive droite de la Seine constituent un obstacle naturel important à la traversée du fleuve, plus de 20 m de dénivelée à forte pente. Le seul passage à pente douce, à la fois sûr et accessible aux hommes comme aux chariots, se situe à Melun entre les hauteurs du Mée-sur-Seine (alt. 72 m NGF), et celles de Vaux-le-Pénil (alt. 73 m NGF) soit les actuelles rues du Général de Gaulle et Saint-Barthélemy (fig.1). De plus, ce passage profite de la présence du gué qui relie les deux berges via les îles.

L'existence de *Metlosedum* est évoquée par César à plusieurs reprises au livre VII de son

récit relatant la conquête des Gaules au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère³. Le chapitre 58 est, en particulier, très intéressant par les informations qu'il nous donne : « *C'est un oppidum des Sénon situés sur une île de la Seine, comme nous avons dit un peu auparavant qu'était Lutèce. Labienus s'empare d'environ cinquante navires, les unit rapidement les uns aux autres et y jette des soldats. Surpris et effrayés, les gens de l'oppidum, dont un grand nombre d'habitants étaient partis pour la guerre, se rendent sans résistance. Il rétablit le pont que l'ennemi avait coupé les jours précédents, y fait passer son armée et fait route vers Lutèce en suivant le cours du fleuve* »⁴.

Le récit du conquérant est clair, il s'agit bien d'un site habité se trouvant sur une île de la Seine, qu'il qualifie d'*oppidum*⁵ et qu'il rattache

³ CÉSAR C. J. – *La guerre des Gaules*. VII, 58, 60 et 61.

⁴ Nous reprenons ici la traduction de L.-A. Constans aux Éditions Les Belles Lettres.

⁵ En ce qui concerne le terme d'*oppidum* utilisé par César, cf. LUCCISANO S., 2002 - À propos de l'*oppidum* sénon de *Metlosedum*, *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, n° 39-42, années 1998-2001, p. 43.

à la cité des Sénon⁶. Il précise également que l'endroit est relativement peuplé puisque d'une part, un grand nombre d'habitants est parti à la guerre (probablement les hommes en état de porter les armes), et d'autre part que les autres se sont rendus sans résistance. La position est importante sur le plan stratégique mais également du point de vue économique et géographique puisque Labienus⁷, son lieutenant, s'empare de 50 « navires » et répare le pont lui permettant de franchir le fleuve. Ce nombre conséquent d'embarcations est évocateur de l'importance du trafic fluvial à cette époque et du rôle que jouait *Metlosedum* pour ce type de transport.



Fig. 2 : Reconstitution d'un chaland gaulois. © Association les Ambiani.

Aux chapitres 58 et 60 du livre VII du *Bellum Gallicum*, César emploie deux termes distincts pour désigner les « bateaux » dont s'empare Labienus. Il s'agit de *naves* (pluriel de *navis*) à *Metlosedum*, et de *lintres* (pluriel de *linter*) pour ceux réquisitionnés à Lutèce. L.-A. Constans traduit *naves* par navires et *lintres* par barques, suivant en cela le dictionnaire latin-français de F. Gaffiot. Dans ce dictionnaire, à la page 914, *linter*, a le sens de petite barque, esquif ou nacelle, et à la page 1016, *navis* est un navire important, pouvant être ponté, et même utilisé pour le transport ou la guerre. Malheureusement

L.-A. Constans n'avait pas à sa disposition les données apportées depuis par l'archéologie subaquatique qui ont révélées l'existence de chalands⁸ sur les fleuves de Gaule (fig.2).

Mais, pour le moment, les prospections effectuées dans cette partie de la Seine n'ont livré que des pirogues monoxyles datées de la Préhistoire⁹. Par ailleurs, l'utilisation par les populations locales de bateaux importants comme les chalands est tout à fait plausible. Nous en donnons pour preuve la découverte à Chelles (77) d'un aménagement portuaire sophistiqué d'époque gauloise, fouillé par l'INRAP, et la construction en territoire melde, sur ordre de César, durant l'année 54 av. J.-C., d'une partie de la flotte destinée à envahir la (grande) Bretagne¹⁰. Pragmatique, le conquérant utilise à bon escient le savoir-faire des artisans et charpentiers de marine gaulois. Il est donc possible que le terme *navis* qu'il emploie ait désigné de grandes barques de type chaland (identiques à celui de la fig. 2) destinées entre autres au transport de marchandises. Ainsi s'expliquerait la rapidité avec laquelle Labienus réussit à faire traverser la Seine en aval de Lutèce à trois légions (environ 12 000 hommes), quelques heures avant sa bataille victorieuse sur les troupes de *Camulognenos*¹¹.

On peut donc s'interroger sur la présence à *Metlosedum* d'une flottille de cinquante *naves* (des chalands ?), celle-ci ne pouvant s'expliquer que par l'importance des échanges commerciaux au niveau du site. Dans ces conditions, la présence d'un lieu d'accostage ou d'un appontement destiné à faciliter le chargement et le déchargement des marchandises est plus que probable, même s'il n'a pas encore été retrouvé. Quant au pont, sa présence révèle une volonté de franchir le fleuve dans de bonnes conditions pour accéder facilement au nord de la Gaule, ce dont Labienus profite pour faire traverser son armée d'une rive à l'autre.

⁶ L'identification de la ville de Melun avec le *Metlosedum* césarien, reste encore discutée par certains auteurs.

⁷ Même si César n'est pas présent sur le terrain au moment où se passent ces événements, puisqu'il assiège Gergovie à ce moment-là, il connaît le sénonais qu'il a traversé à la tête de son armée à plusieurs reprises l'année précédente. CÉSAR C. J. - *op. cit.* VI, 3 et 4.

⁸ Bateau à fond plat utilisé principalement pour le transport des marchandises.

⁹ BONNIN P., 2000 : Découverte de deux pirogues monoxyles mésolithiques entre Corbeil-Essonnes (Essonne) et Melun (Seine-et-Marne) - In : Collectif, *Les derniers chasseurs-cueilleurs d'Europe occidentale*, Actes du colloque international de BESANÇON, octobre 1998. BESANÇON, Presses universitaires Franc-Comtoises, p. 305 à 311 (Annales Littéraires, 699 ; Série "Environnement, sociétés et archéologie", 1).

¹⁰ CÉSAR C.-J. - *idem*, V, 5.

¹¹ CÉSAR C.-J. - *idem*, VII, 61.

Ainsi, à partir du récit césarien, la bourgade de *Metlosedum*, implantée au nord-ouest de la cité des Sénons à la frontière de celle des Parisii¹², apparaît comme un lieu important, à la population nombreuse, situé à un point idéal de franchissement du fleuve et bénéficiant certainement, grâce à son trafic fluvial et au pont, de ressources économiques mais aussi fiscales importantes puisque l'existence de péages est déjà attestée à cette époque. Certes, si la Seine était guéable à plusieurs endroits de son cours¹³, mais seulement à certaines périodes de l'année, en revanche les ponts qui en assuraient le franchissement en toute sécurité et à sec étaient rares, comme l'attestent les dernières prospections d'archéologie subaquatique.



Fig. 3 : Reconstitution d'un pont gaulois. © André Rapin.

D'ailleurs, César, dans ce même chapitre 58, évoque les ponts de Lutèce¹⁴, les seuls avec celui de *Metlosedum* à être attestés (par lui) sur la Seine durant la guerre des Gaules. De toute évidence, la construction d'un pont n'est pas une chose banale surtout à cette époque. Elle nécessite, en plus des moyens financiers, techniques et humains considérables, une volonté politique et une organisation structurée pour sa mise en place. Ce n'est donc pas un hasard si un pont est construit à cet endroit, (**fig. 3**) d'autant plus que sur le plan topographique le site melunais est idéal pour la construction d'un

tel ouvrage permettant, moyennant finances, le passage à sec des personnes et des biens toute l'année (cf. **fig.1**).

Les données récentes de l'archéologie mettent en évidence une occupation importante à La Tène finale du site melunais, en particulier en rive sud de la Seine¹⁵. Mais, celles-ci, sommes toutes relativement ténues, différent de celles livrées par le récit césarien, en particulier pour l'île, comme c'est également le cas pour Lutèce. D'autre part, s'il existe à la même époque des établissements ruraux implantés autour de la ville actuelle, en revanche la nature précise de l'occupation de la zone géographique où s'élèvera plus tard la ville romaine de *Metlosedum*, reste encore clairement à définir : les premiers indices du développement d'une agglomération structurée ne datent que du changement d'ère¹⁶.

Cependant, pour bien comprendre la mise en place de ce phénomène dont bénéficient également nombre d'autres villes des Gaules, il convient de replacer les événements historiques qui ont amené Rome à dominer le monde méditerranéen et en particulier les territoires gaulois. Cet exposé retrace l'histoire de cette « colonisation » progressive qui donnera les moyens et la possibilité à notre ville de se développer sous l'administration romaine. Il sort du cadre locorégional pour nous emmener dans un secteur plus vaste, celui de l'Italie du Nord et de l'actuelle France.

Rome et la conquête des territoires gaulois

D'après les sources historiques, le contentieux qui oppose les Romains aux Gaulois remonte au début du V^e s. avant notre ère, avec l'arrivée massive, par vagues successives, de migrants celtes en Italie du nord. Au début de ce siècle, de nombreux peuples gaulois, Boïens,

¹² CÉSAR C.-J. - *idem*, VI, 3. Dans ce chapitre, César nous apprend que les *Parisii* confinaient avec les Sénons et qu'ils avaient anciennement formé un seul état avec eux.

¹³ VERDIER DE PENNERY P., 1959 - Les gués de la Seine et de l'Yonne". *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, LVI. p. 745.

¹⁴ Sans doute deux ponts, le premier reliant certainement la rive gauche à l'île et le second, l'île à la rive droite. Il est fort probable que *Metlosedum* était dans la même configuration. Dans ce cas, le pont réparé par les Romains serait celui reliant la rive gauche à l'île.

¹⁵ LUCCISANO S., 2002 - cf. *supra* note 2, p. 43.

LUCCISANO S., 2005 - Prudence ! Le *Metlosedum* de Jules César est-il vraiment le Melun d'aujourd'hui ? », *Histoire et Archéologie du Pays melunais*, n°1, p. 25-32.

LUCCISANO S., 2007 - Melun : nouvelles hypothèses concernant le site du 14 avenue Thiers. Entre pratiques culturelles et « site à consommation collective » à l'époque gauloise. Un dépôt exceptionnel, la fosse 1010. *Histoire et archéologie du pays melunais*, n° 2, p. 23.

¹⁶ LUCCISANO S., 2010 - Sur les origines de la ville antique de Melun, *Mémoires du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, n°2, p. 13.



Fig. 4 : Principaux peuples gaulois installés en Italie du nord dans la plaine du Pô. © GRAM 2022.

Insubres, Cénomans, Lingons et Sénons vont déferler en Italie du nord et s'installer à demeure dans la plaine du Pô, et plus au sud au bord de l'Adriatique dans l'actuelle région d'Émilie-Romagne (fig. 4). Vers - 390 / - 386, survient l'événement majeur qui marque la conscience des Romains : la prise et le sac de Rome par les Gaulois et le célèbre « *Vae Victis* » prononcé par leur chef, Brennus. Pour les Romains, cette terrible catastrophe s'inscrit profondément dans leur conscience collective par sa portée avant tout morale et symbolique. L'historien romain Tite Live, à qui nous devons le récit de ces événements, met l'accent sur l'aspect dramatique du heurt de deux mondes : celui des barbares et celui des civilisés¹⁷. Mais une phrase de ce récit mérite ici d'être souligné : « *Enfin, les Sénons, arrivés les derniers, prirent possession du pays situé entre l'Utens et l'Aesis*¹⁸. C'est ce peuple qui marcha

ensuite sur Clusium (Chiusi) et sur Rome. Voilà ce qu'on tient pour certain »¹⁹. Ce sont donc les Sénons qui prennent Rome. On peut ici comprendre non seulement la rancœur de César vis-à-vis de ce peuple²⁰, mais aussi la manière



Fig. 5 : Reconstitution d'un char de guerre gaulois de la fin du III^e s. av. J.-C. © S. Luccisano.

¹⁷ TITE LIVE - *Histoire Romaine*, V, 34.

¹⁸ Fleuve d'Italie, aujourd'hui l'Esino, qui coule entre Ancône et Sena.

¹⁹ TITE LIVE - *Idem*, V, 35.

²⁰ CÉSAR C. J. - BG VI. 64. Le proconsul est sans pitié avec le chef sénon, Accon, qui poussa à la révolte les Sénons et les Carnutes.

dont l'administration romaine le traitera sur le plan juridique et administratif après la conquête.

Rome et la Cisalpine



Fig. 6 : Officier de l'armée carthaginoise.
© S. Luccisano

Quoi qu'il en soit, au début du III^e siècle avant notre ère, Rome se lance à la conquête de l'Italie du nord (la Cisalpine) passée aux mains des Gaulois. Il lui faudra un siècle pour mener à bien cette tâche, en tenant compte du fait que cette période coïncide également avec celle des guerres contre Carthage.

En - 295, à la bataille de *Sentinium* (près de [Sassoferrato](#)), les Sénons qui, installés à l'est des Étrusques et des Ombriens, contrôlaient la côte Adriatique et empêchaient, de ce fait, toute avancée de Rome vers le nord, sont écrasés, ainsi que leurs alliés Samnites, Ombriens et Étrusques. Leur territoire est conquis, ce qui ouvre aux Romains la route du nord, mais également leur permet de prendre pied sur les rives de l'Adriatique. Ces derniers lotissent ce

territoire et y installent deux colonies, *Sena Gallica* (Senigallia) en - 283 et *Ariminum* (Rimini) en - 268. Après ces événements, les Sénons d'Italie quittent la scène des conflits italiens et une partie d'entre eux retourne en Gaule transalpine²¹.



Fig. 7 : Officier de l'armée carthaginoise.
© S. Luccisano

Au nord du territoire sénon, les Boïens se sentant directement menacés après la défaite sénone, entrent en guerre à leur tour mais, défaits par deux fois, ils signent la paix.

Survient alors la première guerre punique qui, pendant 23 années va déplacer le front des hostilités vers le sud et sur la mer. Après sa victoire en - 241 sur Carthage, Rome reprend l'offensive contre les Gaulois l'année suivante, et affronte une coalition formée cette fois autour des Boïens. Deux peuples se rangent aux côtés des Romains : les Cénomans et les Vénètes. Pris en tenaille, les Boïens et leurs alliés sont massacrés à la bataille de Télamon (Talamona), en - 225, et se soumettent. La Cisalpine, par un jeu d'alliances ou de soumissions, semble alors contrôlée et deux nouvelles colonies romaines sont fondées près du Pô : Crémone et Plaisance.

²¹ BARAY L. (dir.), 2018 - *Catalogue de l'exposition Les Sénons. Archéologie et histoire d'un peuple gaulois*. Sens-Troyes, 19 mai-29 octobre 2018.

Six ans après, en - 219, la prise de la ville espagnole de Sagonte par Hannibal déclenche la deuxième guerre punique. Après sa fameuse traversée des Alpes, lorsqu'il parvient en Italie du nord, le chef carthaginois espère un soulèvement unanime des Gaulois récemment soumis. D'abord méfiants, la plupart des peuples gaulois cisalpins décident de le soutenir et commencent par le ravitailler. Puis des contingents de fantassins et de cavaliers rejoignent alors son armée, soit volontairement, soit comme mercenaires. Les récits des grandes batailles rendues célèbres par les défaites romaines (Le Tessin, La Trébie, Trasimène, Cannes), attestent de la présence de forces gauloises aux côtés de l'armée carthaginoise (**fig. 6 et 7**). Les Boïens prennent une part active aux combats et entament même en Italie du nord une véritable guerre de libération contre les Romains : le territoire de la jeune colonie de Plaisance est ravagé et les légions subissent plusieurs revers.

En - 202 à Zama, en Afrique numide, Scipion l'Africain, par sa victoire sur Hannibal, clôt cette deuxième guerre contre Carthage et fait de Rome la principale puissance dominante de la partie occidentale du bassin méditerranéen. Mais si Rome triomphe, elle se retrouve cependant exsangue, et de plus toute l'Italie ne lui appartient pas encore. En - 200, les Boïens reprennent les hostilités et reconstituent une ligue à laquelle se joignent cette fois-ci les Cénomans, jusqu'alors pro-Romains. Les armées gauloises lancent des raids, massacrent deux légions envoyées à leur rencontre, prennent ensuite Plaisance dont les 4000 colons sont passés au fil de l'épée, et viennent assiéger Crémone sauvée in extremis par l'armée du consul *L. Valerius*.

Une dizaine d'années encore est nécessaire pour voir enfin capituler les Boïens et permettre la soumission de la Cisalpine. Ces derniers adversaires de Rome, les plus acharnés, à qui elle a confisqué la moitié de leur territoire, s'exilent alors vers le nord, sans doute en direction du Danube.

La paix revenue, la nouvelle province romaine de Gaule cisalpine va rapidement tirer profit de ses richesses naturelles et de sa position géographique pour se développer démographiquement et économiquement. Le

fleuve Pô qui la traverse d'ouest en est délimite de fait deux régions : la Cispadane au sud et la Transpadane, au nord. En Cispadane, où les campagnes sont cadastrées et les villes construites suivant un plan classique, les colons romains occupent ou presque toutes les responsabilités politiques. En revanche, en Transpadane, les colonies étant rares, l'aristocratie gauloise conserve ses places fortes (Brescia, Milan...) qu'elle développe même. Les relations de Rome avec les Gaulois sont réglées par un traité qui leur interdit toute initiative en matière de politique extérieure (diplomatie, guerre), mais les laisse autonomes quant à leur organisation politique et sociale. Ainsi persistent des structures ancestrales comme la répartition en tribus et la hiérarchie sociale.

Ce statut « d'alliés » de Rome semble satisfaisant, pour un temps, tout aussi bien les Cispadans que les Transpadans qui peuvent ainsi vivre à l'ancienne en conservant leurs institutions. Il leur suffit de payer des impôts et de fournir à Rome les soldats demandés. Un siècle plus tard, par la loi du 9 septembre 89 avant J.-C. (la *lex pompeia* proposée par le père du fameux Pompée), le droit latin est accordé à la Cisalpine. Ce dispositif juridique est important au niveau du droit civil car il permet enfin aux citoyens libres de la province de contracter mariage avec un citoyen (ou une citoyenne) romain. Il leur accorde également le privilège de jouir de droits équivalents à ceux des citoyens romains pour l'acquisition et la vente de biens (clause essentielle pour le commerce), ainsi que pour les héritages, etc. Enfin, le droit latin confirme automatiquement, ce qui n'est pas rien, la citoyenneté romaine à tous les magistrats annuels de chacune des cités de la province.

Les avantages liés à ce statut vont vite paraître insuffisants aux habitants de cette province, si proche de l'Italie, qu'ils vont prétendre à plus, c'est-à-dire à la citoyenneté romaine. César leur en fera la promesse, ce qui les attachera à lui.

Rome et la Transalpine

Avant la fin de la seconde guerre punique, Rome, en portant la guerre en Espagne, s'empare des provinces que les Carthaginois venaient d'annexer dans la péninsule ibérique. Quelques années plus tard, elle s'assure le contrôle définitif des territoires gaulois de la Cisalpine

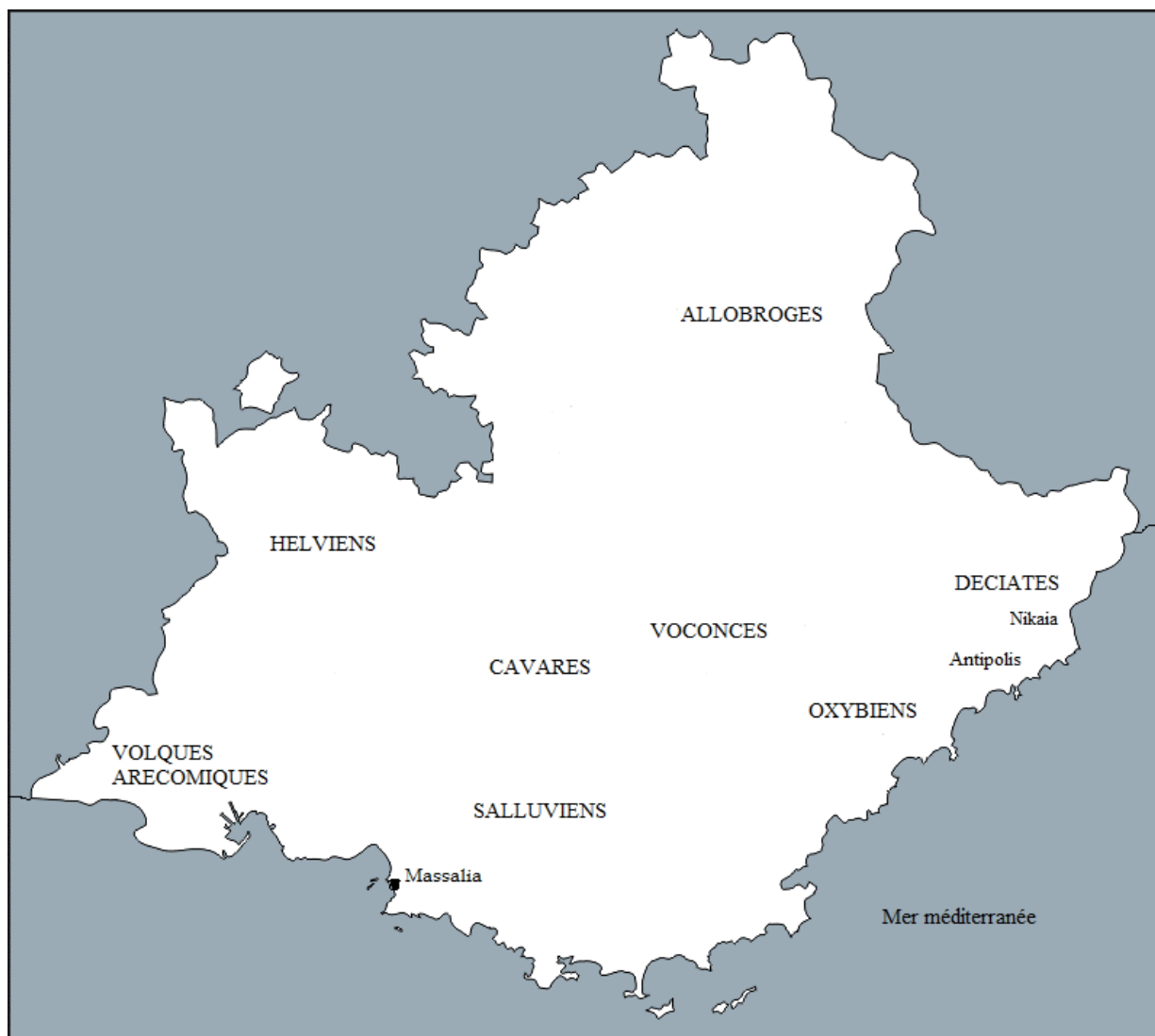


Fig. 8 : Peuples gaulois vivant dans l'actuelle Provence autour de Marseille. © GRAM 2022

qu'elle organise également en provinces. Des provinces d'Espagne à celle de Cisalpine s'étire un trajet relativement long passant par le midi de la Gaule (**fig. 8**).

Là se trouve une vieille alliée de Rome, la cité grecque de *Massalia*, Marseille (**fig. 9**). L'amitié entre ces deux cités-états remonterait à la fondation même de *Massalia* (vers - 600), lorsque les Phocéens (habitants de Phocée, cité grecque d'Asie Mineure²²), en quête de territoires à coloniser, débarquèrent sur le littoral. D'emblée, les Massaliotes font preuve d'un dynamisme commercial impressionnant, et la cité devient rapidement la plaque tournante d'un commerce maritime international florissant, qui voit affluer en son port des denrées

venues de Grèce, d'Afrique, d'Espagne et d'Italie. Bien entendu, elle s'assure également des débouchés vers le monde celtique dont elle fait venir différents produits, comme l'étain. Et, lorsqu'au milieu du V^{ème} siècle, après la prise et la destruction de la cité mère de Phocée par les Perses, c'est Marseille qui reprend alors la direction de tous les comptoirs phocéens en Méditerranée.

La seconde guerre punique voit la solidarité entre Marseille et Rome jouer pleinement son rôle. La flotte massaliote contrôle pour Rome le golfe du Lion, et ses espions renseignent les légions sur les mouvements des armées carthaginoises. Ses éclaireurs guident même, un moment, les troupes romaines débarquées sur les

²² Sur les côtes occidentales de l'actuelle Turquie.



Fig. 9 : Reconstitution dessinée de la ville de *Massalia* et de son port.
Extrait de la BD, *Le casque d'Agris*, tome 4, Éditions La Muse.

côtes pour tenter d'arrêter la progression d'Hannibal. À ce moment-là, s'établissent les premiers contacts officiels entre les Romains et les Gaulois du Midi, par le biais d'ambassadeurs dépêchés par Rome auprès d'eux (**fig. 10**). Leur mission destinée à obtenir de ces derniers qu'ils s'opposent au passage du Carthaginois portant la guerre en Italie, échoue, cette demande provoquant même l'hilarité et la colère des jeunes guerriers gaulois. Tite Live précise qu'Hannibal avait alors devancé les Romains et gagné la faveur des chefs gaulois « *en distribuant périodiquement de l'or dont ce peuple est avide* »²³.

En raison des traités liant les deux cités, Rome intervient une première fois dans le midi

de la Gaule à l'appel de Massalia. En - 181, la flotte romaine réduit à l'impuissance les pirates de la côte ligure (entre Nice et Gênes), qui s'en prennent aux bateaux massaliotes. La récente conquête de la Gaule cisalpine incite Rome à surveiller de près ce secteur frontalier de sa nouvelle province.

De fait, quelques années plus tard, en - 154, la situation s'aggrave et nécessite l'envoi des légions. Deux peuplades ligures, les Oxybiens et les Déciates, assiègent en effet les comptoirs massaliotes de Nice et d'Antibes, coupant ainsi la voie du littoral, bloquant les Marseillais qui demandent alors du secours à Rome. Le Sénat dépêche en premier lieu une ambassade auprès des Ligures, ambassade dont les membres sont

²³ TITE LIVE - *idem*, XXI, 20.



Fig. 10 : Rempart de l'*oppidum* d'*Ambrussum* (Villetelle, Hérault), construit vers la fin du III^e s. av. J.-C.
© S. Luccisano.

malmenés, molestés et obligés de fuir. Arrivent alors les légions qui, après une campagne rapide, viennent facilement à bout des Ligures. Le territoire des Oxybiens et des Déciates est alors confisqué au profit des Massaliotes qui le récupèrent avec mission d'en assurer le contrôle et la sécurité des voies qui le traversent.

Dans cette première affaire, Rome est intervenue en tant que « gendarme », et ne manifeste à ce moment-là aucun désir d'assurer elle-même le contrôle de la Gaule méridionale, les légions étant reparties une fois la guerre terminée. Contrairement aux idées préconçues, le Sénat romain a l'habitude d'appliquer cette politique, en particulier en Méditerranée orientale - Syrie, Égypte, Macédoine - surveiller de loin par un solide réseau d'alliances, intervenir au besoin mais sans chercher à annexer de nouveaux territoires. Pour cela il lui faut des partenaires solides, capables d'assurer eux-mêmes les responsabilités et ne succombant pas au désir d'expansion qui pourrait en faire des rivaux. Ici, pour le moment, Marseille répond parfaitement à ces critères.

C'est certainement au cours de cette période (la fin du II^e siècle avant notre ère) que Rome noue des liens très particuliers (amis et frères de

même sang) avec l'un des plus puissants peuples de Gaule intérieure, les Éduens. Cette amitié en terme géopolitique est intéressante puisque ces derniers occupent alors l'un des premiers rangs parmi l'ensemble des peuples gaulois, et que leur territoire est situé sur des axes commerciaux majeurs. Mais cette alliance est également intéressée puisque Rome, dans sa logique de politique de « gendarme », peut ainsi déléguer les affaires gauloises à Marseille, pour le Midi et aux Éduens pour le reste.

Cependant, cette politique va bientôt connaître ses limites avec l'impuissance marseillaise à contrôler l'arrière-pays, et surtout à cause de la lutte pour l'hégémonie en Gaule indépendante à laquelle se livrent les Éduens et les Arvernes. Ces derniers sont eux-aussi un peuple puissant, disposant de nombreux alliés, au point que l'on a pu parler un moment d'un « empire arverne » s'étendant des Pyrénées au Rhin et venant jusqu'aux portes de Marseille.

De nouvelles plaintes de Marseille contre ses voisins obligent Rome à intervenir encore en Gaule méridionale, mais cette fois elle y restera définitivement. En effet, en Gaule indépendante, les Éduens se plaignent également des vellétés arvernes. Pour venir en aide aux Massaliotes, en

- 125, le consul *M. Fulvius Flaccus* franchit les Alpes et défait les Ligures, les Voconces et les Salluviens qui s'en prenaient aux possessions marseillaises. La situation restant tendue, le consul *C. Sextius Calvinus* réitère l'opération l'année suivante et soumet les mêmes peuples. Les textes nous disent qu'après avoir pris la capitale des Salluviens, *Sextius Calvinus* y installa à proximité une garnison, près d'un lieu où jaillissaient des sources d'eau chaude. C'est ainsi que son nom, *Sextius*, associé à celui des eaux, *aquae*, a donné *Aquae Sextius*, aujourd'hui Aix-en-Provence.

Marseille enfin dégagée de la pression de ses belliqueux voisins, il reste pour les Romains un problème autrement plus important à régler, celui des Arvernes. Ces derniers, appuyés des Allobroges, entrent en guerre contre Rome en - 122. Le consul *C. Domitius Ahénobarbus* défait une première fois les Allobroges, et le 8 août de l'année suivante le consul *Q. Fabius Maximus* écrase une formidable armée d'Arvernes et d'Allobroges réunis, au confluent de l'Isère et du Rhône. Les textes font état des dizaines de

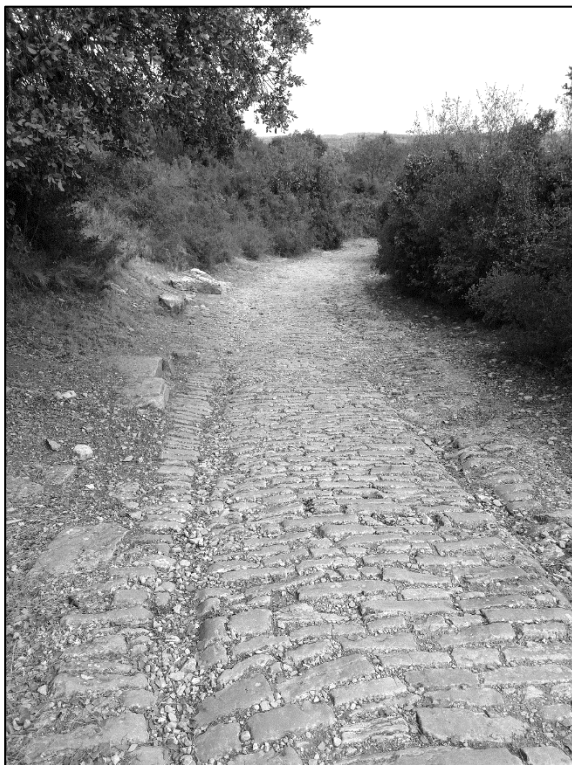


Fig. 11 : La voie domitienne dans son passage par l'oppidum d'*Ambrussum*. © S. Luccisano.

milliers de cadavres charriés par le fleuve.

Domitius Ahénobarbus reste alors sur place plusieurs années pour organiser cette nouvelle province portant le nom de Gaule transalpine. Son nom reste attaché à cette région par la route qu'il y fait tracer permettant de relier l'Italie à l'Espagne, la voie domitienne (fig. 11). En - 118 est fondée la colonie de Narbonne peuplée de quelques milliers de colons venus essentiellement du Latium. Le territoire des Allobroges est intégré à la nouvelle province dont celui des Arvernes est exclu. Ces derniers signent alors un traité avec Rome qui leur laisse leur indépendance.

Dans cette Gaule méridionale aux frontières relativement floues, et désormais sous juridiction romaine, les peuples gaulois vaincus ou qui ont fait acte d'allégeance, se voient appliquer les mêmes règles strictes en matière d'imposition, de corvées ou de fourniture de soldats que celles de la Gaule cisalpine, mais conservent comme les Cisalpins une franche autonomie en matière de politique intérieure.

La période avant la guerre des Gaules (- 118 à - 58)

De la fondation de Narbonne en - 118 à l'arrivée de Jules César en Gaule en - 58, s'écoule une période de soixante années, soit l'équivalent de deux générations. Que se passe-t-il alors dans ces deux provinces romaines ? La Gaule cisalpine connaît une longue période de paix et de prospérité, à peine troublée par l'irruption des Cimbres en - 101. Elle ne prend pas part au terrible conflit qui oppose en - 91 Rome à ses alliés italiens, guerre que l'on appelle « sociale », car engagée par les *socii*, les alliés, qui réclamaient les mêmes droits que les Romains, soit l'accès à la citoyenneté.

Il faudra trois années d'une longue guerre, et plus de 200 000 victimes, pour qu'après sa victoire, le Sénat accorde enfin la citoyenneté romaine à tous les habitants libres d'Italie. La péninsule forme alors un bloc politique unique, dont est exclue la Gaule cisalpine qui doit se contenter, comme nous l'avons vu plus haut, de l'obtention du droit latin. La frontière sud-est de cette province avec l'Italie est un petit fleuve côtier se jetant dans l'Adriatique, le Rubicon, que César rendra célèbre.

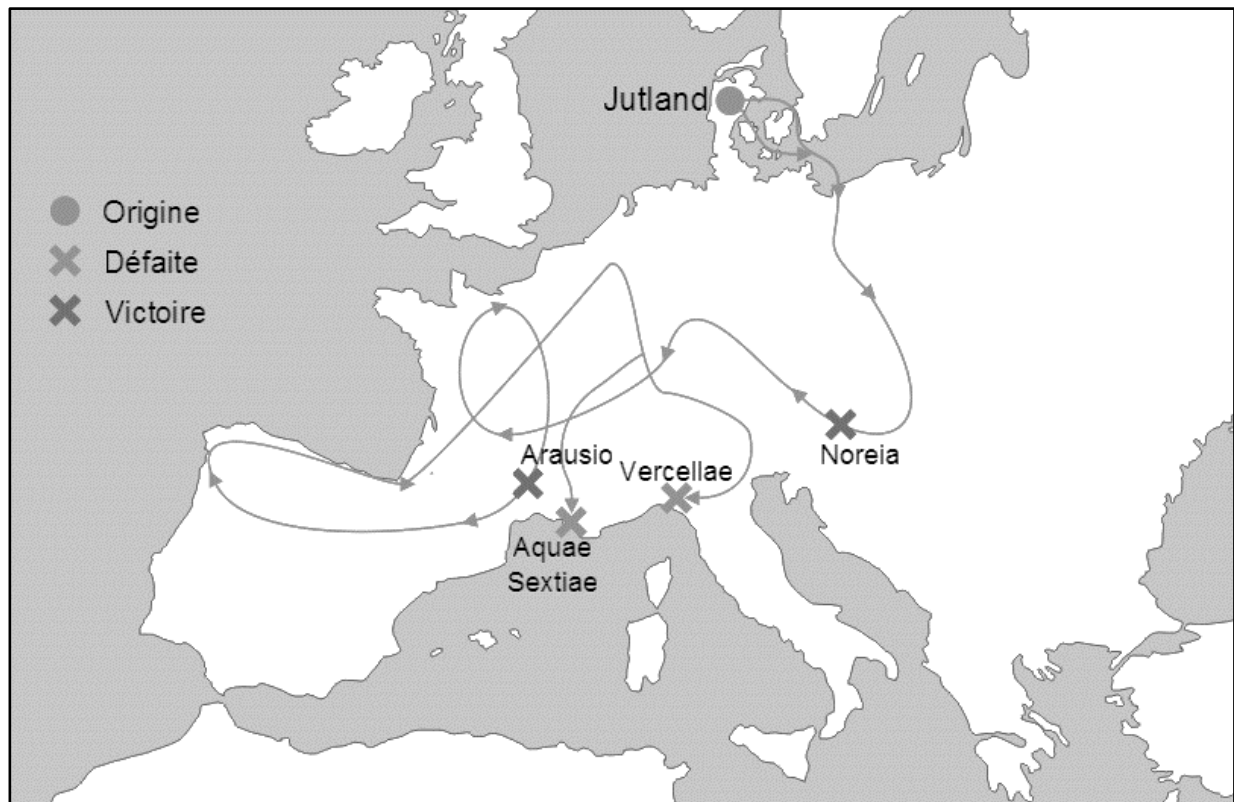


Fig. 12 : Carte résumant le périple des migrations cimbriques et leurs principales batailles. © GRAM 2023.

Si, d'après les sources, la Cisalpine connaît une relative tranquillité, il n'est pas de même pour la Transalpine qui va être victime, en cette dernière décennie du II^e siècle avant notre ère, tout comme une grande partie de la Gaule indépendante et du nord de l'Espagne, des effets dévastateurs d'une gigantesque migration entamée peu avant à partir d'une région du nord de l'Europe, le Jutland (au Danemark). Trois peuples prennent part à ce mouvement, les Teutons, les Cimbres et les Ambrons. Ils se dirigent vers le Danube supérieur, entraînant avec eux d'autres peuples dont les Boïens (les descendants de ceux qui avaient fui la Cisalpine) et les Helvètes. L'Italie semblant menacée, le Sénat dépêche contre eux (- 113) une première armée qui est détruite à Noreia, sur le versant autrichien des Alpes (**fig. 12**).

Mais ces « barbares », sans doute par prudence, délaissent l'Italie et se dirigent vers le nord-est de la Gaule, qu'ils ravagent durant quatre années, avant de descendre menacer la Transalpine. En - 109, une autre armée romaine, envoyée à leur rencontre, est défaite près du Rhône (aux abords de l'actuelle ville de Lyon qui, rappelons-le, n'existe pas encore à cette époque). Curieusement, les barbares ne poussent

pas plus loin leur avantage et se détournent de la province pour se jeter sur l'Aquitaine. Quelques peuples de la province, comme les Volques Tectosages, mettent à profit ces revers subis par l'autorité romaine pour se rebeller. En - 108, ils se soulèvent et écrasent les troupes romaines près d'Agen. L'année suivante, le consul *C. Caepio* intervient contre eux et rétablit l'ordre dans la Province.

Après avoir dévasté l'Aquitaine, les barbares refluent vers la Province. En - 105, près d'Orange, ils anéantissent deux armées consulaires. Les sources font état de plus de cinquante mille morts chez les Romains. Cette terrible défaite ouvre aux migrants les portes de l'Italie qui ne profitent pas de leur avantage et remettent ce projet à plus tard, préférant pour le moment ravager d'autres contrées. Ils se divisent alors : Cimbres et Ambrons passent en Espagne du nord tandis que les Teutons remontent vers la basse Seine. La Transalpine vient d'échapper au pire et Rome va prendre d'autres dispositions.

Si les provinces respirent, la Gaule indépendante, souffre. Un témoignage indirect nous en est laissé par le chef arverne *Critognatos*



Fig. 13 : Légionnaires romains de l'époque de Marius. Reconstitution association AERA. © S. Luccisano.

durant le siège d'Alésia qui propose²⁴ « *De faire ce que firent nos ancêtres dans la guerre, nullement comparable à celle-ci, des Cimbres et des Teutons : acculés dans leurs oppida et pressés comme nous par la disette, ils soutinrent leur existence avec les corps de ceux que leur âge semblait rendre inutile à la guerre, et ils ne se rendirent point à l'ennemi.* ».

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. L'année même du désastre d'Orange, un général romain d'origine plébéienne, né d'une famille de rang équestre faisant partie de la clientèle des *Caecilii Metelli*, l'une des plus grandes familles aristocratiques romaines, met fin à la guerre en Numidie menée depuis des années contre Jugurtha, qui est capturé. Il s'agit de *Caius Marius*, qui est alors exceptionnellement réélu au consulat cinq années de suite, de - 104 à - 100, et envoyé en

Transalpine avec cinq légions, plus des troupes auxiliaires levées dans la province. Marius va principalement se consacrer à pacifier la Province et à entraîner ses troupes dans l'attente du retour des barbares. L'importance des inquiétudes tant romaines que provinciales, face à cette menace, explique pourquoi le Sénat a mis les moyens politiques et financiers pour la contenir, en particulier par le maintien sur place de cette armée pendant deux années (fig. 13). Marius profite de cette attente pour faire creuser par ses soldats un canal reliant la mer à son camp fortifié établi près du Rhône inférieur, canal par lequel va transiter son ravitaillement. La commune de Fos-sur-Mer conserve le nom de ces *fossae marianae* (le canal de Marius).

La menace devient d'autant plus grande que les Cimbres, les Teutons et les Ambrons, augmentés de bandes qui se joignent à eux, se

²⁴ CÉSAR C.-J. - *idem*, VII, 77.

regroupent en Gaule indépendante. Cette fois-ci, l'objectif est clairement choisi : aller vers le sud, c'est-à-dire en Gaule transalpine et en Italie. Vers la première se dirigent les Teutons et les Ambrons ; vers l'Italie, ce sont les Cimbres qui, par un mouvement tournant après avoir traversé le Rhin, vont redescendre par le col du Brenner et l'Adige. Plutarque, qui relate les faits, nous décrit une colonne de barbares défilant six jours entiers devant le camp romain de Marius, ce qui donne une idée du nombre d'individus, hommes, femmes et enfants, que contenait cette marée humaine.

Peu après, en 102 avant notre ère, à Pourrières, aux environs d'Aix, Marius met un terme à la progression des Teutons dans une grande bataille décisive. Les sources parlent de plus de cent mille morts, sans compter les prisonniers qui seront revendus comme esclaves. Le 30 juillet de l'année suivante, il écrase les Cimbres à Verceil dans le Piémont italien, où il était venu les attendre.

Ces deux victoires consécutives et décisives ont probablement sauvé la civilisation gréco-romaine. Que serait-il en effet advenu de l'Europe si Rome était tombée aux mains des Cimbres et des Teutons que rien ni personne ne semblait alors pouvoir stopper ? Cet événement majeur, peu connu du grand public, mérite à notre avis d'être relaté et rappelé. La frayeur que ce danger suscita chez les Romains et les provinciaux fut telle que le Sénat viola les règles de la république en accordant le consulat cinq années consécutives au même homme (le consul devait être âgé au minimum de 40 ans pour être élu et attendre dix années avant de pouvoir prétendre à un second mandat). Si les textes décrivent l'épouvante ressentie dans les territoires romains, qu'en était-il chez les peuples indépendants de cette Gaule chevelue que César allait conquérir plus tard ? Nul ne le sait, car les sources historiques et archéologiques sont ténues à ce sujet, mais le traumatisme matériel et moral a dû être important.

Passée la frayeur des invasions cimbriques, la Transalpine voit encore quelques soulèvements sporadiques, principalement dus au fait que les peuples sont écrasés de dettes. Mais elle va

connaître, comme la Cisalpine avant elle, un développement économique important. Une preuve archéologique nous est donnée par l'importance du trafic des amphores du vin italien vers la Gaule. Les chercheurs estiment aujourd'hui qu'un flux d'environ 150 000 hectolitres de vins, contenus dans 600 000 amphores, transitait chaque année vers le marché intérieur, non seulement par Marseille, mais aussi par Narbonne et Toulouse. De ce fait, Marseille, profitant de larges libéralités octroyées par Marius (les droits afférant au canal creusé par ses troupes), puis par Pompée avec le don des territoires helviens et volques qu'ils venaient de soumettre après une rébellion, se retrouve à la tête de revenus considérables et connaît son apogée.

Grâce au passage par l'armée et à l'exercice des magistratures les élites accèdent à la citoyenneté romaine. Cette reconnaissance confère à ces nouveaux citoyens un prestige énorme leur permettant de grimper les échelons de la hiérarchie sociale et de modifier ensuite la société en profondeur. Ainsi, en soixante ans, la Transalpine va profondément changer et entrer définitivement dans l'orbite de Rome, au point que durant les années critiques de la guerre des Gaules, sa fidélité à César et à Rome ne sera pas démentie.

La guerre des Gaules

Le but de cet article n'est pas de retracer dans le détail les événements militaires des huit campagnes successives de César en Gaule dite indépendante (-58/-51), au terme desquelles celle-ci va passer sous l'autorité romaine²⁵. Il nous paraît cependant utile de rappeler l'avis des historiens modernes concernant les visées de César sur la Gaule. En bon Romain, il ambitionnait un grand commandement qui lui aurait permis une guerre de conquête dont il aurait tiré gloire, richesse et honneurs, tremplin indispensable à une carrière politique se voulant exceptionnelle.

Avant la fin de son consulat (année -59) il obtient donc la direction de deux provinces : la Gaule cisalpine et l'*Illyricum* avec trois légions. Mais, par suite du décès du gouverneur de la

²⁵ Nous évoquerons cependant, au chapitre suivant, et parce que l'armée romaine a traversé *Metlosedum* (Melun), la fameuse bataille de Lutèce menée au printemps de l'année

52 av. J.-C. par *Titus Labienus* le lieutenant de César, contre une armée coalisée de Sénon et de *Parisii*.



Fig. 14 : Reconstitutions de fantassins gaulois durant la guerre des Gaules.
© Association les Ambiani.



Fig. 15 : Reconstitution d'un cavalier gaulois durant la guerre des Gaules. © S. Luccisano.

Gaule transalpine, le Sénat lui octroie cette province ainsi qu'une autre légion.

Mais avait-il pour autant les yeux déjà tournés vers la Gaule ? De nombreux chercheurs pensent aujourd'hui qu'il avait bien sûr projeté des conquêtes, non pas en Gaule, mais plutôt dans les vastes territoires compris entre le Danube et la province d'Illyricum. Les peuples riverains du Danube, que l'on connaissait mal, étaient enclins à fondre un jour ou l'autre sur les villes romaines de la province et, pour parer à toute menace, trois légions étaient casernées en

permanence à Aquilée (dans le Frioul). Sous le consulat de César, le roi *Burebistas* parvient dans ces régions à constituer un État solide, à chasser devant lui d'autres peuples puis à menacer Aquilée. Mais brusquement, sans raison apparente, et comme il arrive souvent aux barbares, ce souverain met le cap à l'est en direction de la mer Noire où il part guerroyer. Dès lors, la menace qu'il faisait peser sur l'*Illyricum* s'estompe et avec elle la probable intervention que César aurait alors été enclin à mener contre lui, prétexte à une guerre d'annexion.

D'ailleurs, et pour étayer cette hypothèse, rappelons que si le gouverneur de la Gaule transalpine n'avait brusquement rendu l'âme, cette province n'aurait alors pas été attribuée à César. Par conséquent il n'aurait pas eu à intervenir dès le début contre les Helvètes, dont la grande migration prévoyait la traversée de la province romaine avec toutes les conséquences résultant du passage d'une telle multitude, cette charge incombant au gouverneur en fonction. Mais les dieux en avaient décidé autrement et la menace helvète lui servira de prétexte pour intervenir dans les affaires gauloises et d'annexer de nouvelles terres. La suite est connue.



Fig. 16 : Reconstitution d'un légionnaire césarien.
© S. Luccisano.

Labiénus à Lutèce

À *Decetia* (Decize), au printemps de l'année 52 av. J.-C., avant de se lancer à la poursuite de Vercingétorix, César envoie son lieutenant *Titus Labiénus*, avec quatre légions et de la cavalerie marcher contre une coalition de Sénon et de *Parisii*. L'affaire est sérieuse, car les forces gauloises sont nombreuses et placées sous le commandement de l'Aulerque Camulogénos réputé pour son art de la guerre malgré son grand âge (fig. 14 et 15).

D'*Agedincum* (Sens) Labiénus remonte vers Lutèce par la rive gauche de l'Yonne et de la Seine. Sa progression est bientôt stoppée par un vaste marais derrière lequel l'attendent les Gaulois²⁶. Il tente, dans un premier temps, en

comblant partiellement le marais, d'établir un chemin d'accès pour ses troupes. Mais jugeant l'entreprise trop difficile et risquée, il décide de contourner l'obstacle et de rejoindre Lutèce par l'autre rive de la Seine. Quittant son camp, de nuit et en silence, il rebrousse chemin vers *Metlosedum*²⁷ des Sénon. Là il s'empare d'une cinquantaine de barques avec lesquelles ses hommes se rendent maître du site sur l'île. Puis il répare le pont, que l'ennemi avait détruit les jours précédents, passe le fleuve et se dirige vers Lutèce²⁸. Averti, Camulogénos ordonne d'incendier Lutèce, d'en couper les ponts, et positionne son armée en rive gauche, au sud de l'*oppidum*, juste en face de l'endroit où les Romains installent leur camp.

À ce moment-là Labiénus est informé de l'échec de César à Gergovie et de son départ, mais aussi de la défection des Éduens. Des rumeurs de l'entrée en guerre des Bellovaques lui parviennent également. Craignant de se retrouver isolé, il ne songe plus qu'à ramener son armée à *Agedincum*. Mais la Seine et l'armée de Camulogénos lui barrent le chemin de retour. Il doit donc livrer bataille.

Usant d'un stratagème, identique dans sa préparation à celui de César à Gergovie, il fait croire à l'ennemi qu'il rebrousse chemin vers le sud. Pour cela il envoie quelques troupes et des barques de nuit remonter le cours du fleuve en faisant grand bruit. Dans le même temps il fait descendre la Seine sur une distance de quelques kilomètres, aux barques réquisitionnées à *Metlosedum*. Elles l'attendent à un endroit où il les rejoint au matin avec trois légions (fig. 16).

Rapidement, ses hommes passent le fleuve et se rendent maître des berges. Informé par ses éclaireurs, Camulogénos divise ses troupes en trois corps. Il en laisse un en face du camp romain, envoie le deuxième vers *Metlosedum* et se porte avec le troisième au-devant de Labiénus. La bataille qui s'ensuit voit les légions l'emporter après une résistance acharnée des Gaulois où Camulogénos trouve la mort au

²⁶ La solution proposée par Napoléon III au XIX^e siècle, situant ce marais au confluent de la Seine et de l'Essonne, est celle qui aujourd'hui semble la plus pertinente.

²⁷ Aujourd'hui localisé à Melun.

²⁸ Des bases de pieux en chêne datées de cette époque, avec sabots métalliques encore en place, ont récemment été retrouvées à Melun dans le lit du grand bras de la Seine. Ils appartenaient probablement à un ou plusieurs ponts antiques.

milieu des siens²⁹. Peu après, Labiénus retourne à *Agedincum* et de là rejoint César.

Et après ?

On sait peu de chose sur les événements qui suivirent la conquête de la Gaule. Cependant, pour la République romaine finissante, la période d'environ trois décennies comprise entre la fin de celle-ci et le début du Principat d'Auguste est caractérisée par des guerres civiles sans précédent. Les factions qui s'opposent alors font largement appel au mercenariat Gaulois dont les élites partent en grand nombre servir dans les deux camps avec leurs guerriers. Les vainqueurs en rapporteront honneurs et gloire, mais surtout la citoyenneté romaine.

Les textes concernant les Gaules sont très lacunaires sur cette période ne mentionnant que quelques événements à caractère militaire prouvant que les nouvelles provinces gauloises n'étaient pas encore pacifiées. Ainsi, vers - 50, Cicéron, dans ses lettres à *Atticus*, parle de révoltes dont il ne précise pas la localisation. Celles-ci surviennent malgré la présence de troupes romaines laissées par César sous le commandement d'*Hirtius*.

Dix ans après, Octave qui n'est encore que triumvir, s'intéresse aux Gaules. Peu après, dans les années - 39 à - 37, l'historien Dion Cassius parle de troubles et de soulèvements nécessitant l'intervention du général Agrippa, sans localiser ni le lieu des troubles, ni préciser les peuples concernés par ces soulèvements³⁰. Appien, Dion Cassius et Plutarque mentionnent également des révoltes survenues au cours de ces années-là, sans en donner le moindre détail. Ce dernier ajoute à la liste des troubles survenus chez les Trévires. Victorieux, le général *Carinas* se voit alors décerné le triomphe en - 29.

Deux années plus tard, en - 27, l'expédition militaire envisagée par Auguste contre la Bretagne est annulée car « *les affaires de la Gaule étaient encore en désordre à cause des guerres civiles qui en avaient immédiatement suivi la conquête* »³¹. Ces désordres ont dû être

suffisamment importants pour l'amener à abandonner son projet de conquête, mais aussi lui faire prendre conscience de la priorité de pacifier complètement les Gaules. C'est ainsi qu'« *il fit le dénombrement des Gaulois et régla leur état civil et politique* ». Il engage alors un vaste programme administratif et une nouvelle réorganisation provinciale qui va s'étaler sur plusieurs années.

En - 16, une armée romaine commandée par *Lollius* est vaincue par les Sicambres, les Usipètes et les Tencières, peuples vivant au bord du Rhin, dans le nord des Gaules. Enfin, l'année suivante, en - 15, s'achève la conquête des « peuples des Alpes » commémorée par l'érection du trophée de la Turbie (**fig. 17**). Le vaste programme augustéen de réorganisation des provinces gauloises parfait la pacification et développe l'urbanisation, synonyme de romanisation. C'est ainsi qu'au tournant de notre ère la plus grande partie des villes et bourgades de l'actuelle France voient le jour. Cependant, le principe même d'une intervention directe de l'autorité romaine dans la mise en place d'un urbanisme et d'une architecture romanisés dans les provinces gauloises est aujourd'hui contesté par certains historiens.

Selon eux, le pouvoir impérial a dû laisser le champ libre aux élites locales, en majorité des vétérans ayant servi comme auxiliaires dans les armées romaines des guerres civiles³². L'action du pouvoir impérial et provincial aurait, à ce moment-là, consisté à proposer à ces notables (citoyens romains de fraîche date) une sorte de contrat à perspective générale leur assurant paix et relative autonomie plus enrichissement personnel et, bien entendu, pouvoir local, contre une attitude de loyalisme envers Rome, celle-ci incluant, entre autres aspects, la mise en place d'un urbanisme de type romain. Celui-ci se mettra en place progressivement, en quelques générations, mais c'est un autre sujet.

Silvio Luccisano
Président du Groupe de Recherche Archéologique Melunais

²⁹ Cette bataille est localisée sur le site actuel de Paris, vraisemblablement dans la plaine de Grenelle et aux environs du quartier Montparnasse.

³⁰ DION CASSIUS - *Histoire romaine*, LIV, 11.

³¹ DION CASSIUS - *idem*, XLIX, 38; LIII, 22; LIII, 25.

³² BEDON R. - 1999 - Les villes des Trois Gaules de César à Néron, dans leur contexte historique, territorial et politique, Paris, Picard, 1999, p. 297.



Fig. 17 : Trophée d'Auguste à La Turbie. Alpes Maritimes. © Documentation internet.

